

LONDRES, AOÛT 1986

La réunion de Nassau a été suivie d'une réunion de moindre envergure à Londres. À cette occasion, sauf en ce qui concerne la Grande-Bretagne, tous les gouvernements présents (Canada, Australie, Bahamas, Inde, Zambie et Zimbabwe) ont convenu de prendre encore d'autres mesures. Ces dernières comprenaient le bannissement de nouveaux investissements en Afrique du Sud, de la promotion du tourisme en Afrique du Sud, ainsi que de l'importation de produits agricoles, d'uranium, de charbon, de fer et d'acier de l'Afrique du Sud.

Mesures prises par le Canada

Le Canada est même allé plus loin et a annoncé que le gouvernement ne signerait plus de contrats avec des sociétés appartenant en majorité à des intérêts sud-africains, que l'interdiction volontaire d'octroyer de nouveaux prêts à l'Afrique du Sud s'appliquerait au secteur privé autant qu'au secteur public, et enfin, que les services consulaires seraient interrompus en Afrique du Sud.

VANCOUVER, OCTOBRE 1987

L'année qui s'est écoulée entre la réunion de Londres et le Sommet de Vancouver a été marquée par une recrudescence de la répression en Afrique du Sud à la suite de la déclaration de l'état d'urgence. La réaction internationale a été ferme : les États-Unis ont ratifié une loi anti-apartheid en octobre 1986, la CEE a annoncé l'imposition de sanctions en septembre 1986, et les pays nordiques ont décrété un boycottage presque total en décembre.

La réunion des chefs de gouvernement à Vancouver s'est terminée par la Déclaration de l'Okanagan et la création du programme d'action concernant l'Afrique australe. Dans cette déclaration, le Commonwealth réaffirme que l'apartheid doit être démantelé pour éviter une tragédie plus grande encore. Les chefs de gouvernement n'ont pas imposé de nouvelles sanctions, mais ils ont décrété "qu'une application plus large, plus stricte et plus rigoureuse" des sanctions doit demeurer une partie essentielle de la réponse de la communauté internationale à l'apartheid. Les chefs de gouvernement ont également créé un Comité des ministres des affaires étrangères du Commonwealth sur l'Afrique australe composé des ministres du Canada, de l'Australie, du Guyana, de l'Inde, du Nigéria, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe; ce comité est présidé par M. Clark.

Mesures prises par le Canada

La Déclaration de l'Okanagan de même que la création du Comité des ministres sont le résultat d'initiatives prises par le Canada.